



REGLEMENT

Programme FIRST

Promotion 2008

Article 1: Objet

Le programme FIRST est organisé par la Fondation TELECOM. C'est un programme optionnel qui a vocation à s'insérer dans les dispositifs pédagogiques de 2^{ème} année des Ecoles de l'Institut TELECOM (TELECOM ParisTech, TELECOM Bretagne, TELECOM SudParis, TELECOM Ecole de Management). Il vise à :

- Favoriser le rapprochement entre les partenaires fondateurs de la Fondation TELECOM et les étudiants,
- Sélectionner et faire travailler ensemble des équipes d'étudiants sur une thématique liée au développement de la vie numérique, sous le parrainage des partenaires fondateurs de la Fondation TELECOM,
- Faire participer les équipes sélectionnées à un voyage d'études de 10 jours dans un pays d'Asie ou d'Amérique du Nord, choisi en liaison avec le thème d'études.

Article 2: Déroulement du programme

Phase I : Publication de l'appel à candidatures et du règlement

L'appel à candidatures et le règlement sont mis en ligne sur le site web de la Fondation TELECOM et envoyés par mail aux étudiants concernés à partir du 22 octobre 2008.

Phase II Préparation des candidatures

- **Présentation du programme :**

Des amphis de présentation du programme seront organisés sur chacun des 3 sites des Ecoles de l'Institut TELECOM, Paris, Evry et Brest à destination des étudiants, en présence de l'équipe coordinatrice du Programme.

Lundi 3 novembre 2008 à 17H00 à Evry,

Mardi 4 novembre 2008 à 17h15 à Paris,

Jeudi 6 novembre 2008 à 9h45 à Brest

- **Déclaration de candidatures :**

Les équipes désirant se porter candidates doivent se déclarer avant le 14 novembre 2008 auprès du référent FIRST de leur école (voir article 5)

Phase III : Dépôt des candidatures

- **Vendredi 5 décembre 2008 18 heures :** les dossiers de candidature doivent être envoyés en format word ou pdf par mail à l'adresse programmefirst@fondation-telecom.org

Phase IV : Sélection des équipes

- **Mardi 16 décembre 2008 :** Jury de sélection des équipes par les partenaires fondateurs de la Fondation TELECOM et l'Institut TELECOM

- **Avant le 18 décembre 2008:** Communication des résultats aux équipes.

Phase V : Réalisation du programme

- **Jeudi 5 février 2009 (toute la journée) :** Séminaire officiel de lancement du programme, en présence des équipes sélectionnées, des partenaires fondateurs, des référents Ecoles du programme FIRST et de l'équipe de la Fondation.

Le séminaire a vocation à bâtir, en s'appuyant sur les réponses à l'appel à candidatures des équipes sélectionnées, un programme d'études global, de définir les différents sous- projets et de choisir le pays du voyage d'études.

- **Début du 2^{ème} semestre au 30 mai 2009 :** travail d'équipe avec points réguliers avec les référents FIRST et les partenaires fondateurs

- **Fin mai 2009 :** séminaire de consolidation avec les équipes, les partenaires fondateurs, l'équipe des référents FIRST et l'équipe Fondation

Phase VI : Voyage d'études

- **Dans la période du 5 au 19 juillet 2009 :** voyage d'études

Phase VII : Séminaire de débriefing

- **Rentrée 2009 :** Séminaire de débriefing et restitution des travaux en vue de la production d'un rapport d'étude collectif définitif.

Article 3 : Les candidats

Ce programme est ouvert exclusivement aux étudiants de **2^{ème} année** de TELECOM ParisTech , TELECOM Bretagne , TELECOM SudParis, TELECOM Ecole de Management.

Il ouvre droit à validation de crédits dans le cursus selon les modalités décrites à l'article 7.

Article 4 : Les équipes

Les étudiants se regroupent par équipes de 4 à 6 selon les exigences pédagogiques des écoles. Les équipes doivent appartenir à la même Ecole ou au même campus.

Pour TELECOM ParisTech : équipes de 4 à 6 membres

Pour TELECOM Bretagne : équipes de 6 membres impérativement, dont 50% d'étudiants internationaux

Pour TELECOM Sud Paris : équipes de 4 à 6 membres

Pour TELECOM Ecole de Management : équipes de 4 à 6 membres

Chaque équipe désigne un interlocuteur unique, correspondant pour l'équipe auprès des interlocuteurs du Programme FIRST.

Une fois déterminées, les équipes sont fixes et définitives sauf accord spécifique de l'équipe d'organisation du programme.

Article 5 : Référents FIRST

Un enseignant-chercheur est nommé référent FIRST dans chaque école.

Le référent FIRST renseigne les équipes souhaitant se porter candidates sur les objectifs et finalités du programme et assurera la coordination/tutorat des travaux de(s) équipe(s) de son école sélectionnée(s) pour le programme.

Les référents FIRST sont :

Pour TELECOM ParisTech : Valérie Beaudouin (valerie.beaudouin@telecom-paristech.fr)

Pour TELECOM Bretagne : Annabelle Boutet (annabelle.boutet@telecom-bretagne.eu)

Pour TELECOM Sud Paris : Sébastien Leriche (Sebastien.Leriche@it-sudparis.eu)

Pour TELECOM Ecole de Management : Nabyla Daidj (Nabyla.Daidj@it-sudparis.eu)

Article 6 : Engagement des candidats

A partir du moment où ils sont sélectionnés, les candidats s'engagent à participer au programme dans son intégralité.

Article 7 : Validation du programme dans le cursus

La participation au programme FIRST permet la validation de 6 crédits ECTS dans le cursus de 2^{ème} année selon les règles pédagogiques en vigueur dans chaque école.

Article 8 : Jury de sélection

Le jury de sélection procédera à une évaluation des dossiers le 16 décembre 2008.

Le jury est composé des partenaires fondateurs de la Fondation TELECOM et de l'Institut TELECOM.

Il sélectionne les équipes qui participent au programme FIRST sur la période du 5 février au 30 septembre 2009.

Article 9 : Voyage d'étude

Tous les membres des équipes sélectionnées peuvent participer au voyage d'études qui fait partie intégrante du programme FIRST.

Les frais liés à la participation au programme (déplacements pour séminaires résidentiels et voyage d'étude) sont pris en charge par la Fondation TELECOM.

Article 10 : Responsabilité des organisateurs

La Fondation TELECOM se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger ou d'annuler le présent programme et son règlement si les circonstances l'exigent.